



## Au jardin des liturgies romaines

par François Pohier  
Vice-président d'Una Voce.

### 36/ L'origine orientale du rite d'encensement

Les parfums dégagés par les fumées de l'encens ont toujours revêtu, au Moyen-Orient, la signification transcendante de la louange et de l'hommage que l'on décerne à la ou aux divinités protectrices. Du moins originellement, mais on aurait tort de croire que seules les populations païennes s'en réservaient l'usage : la lecture des livres vétérotestamentaires de la Bible révèle que les Hébreux offraient de l'encens sur « l'autel des parfums » de « l'arche Témoignage » selon des prescriptions sacrées très précises (Ex 30, 7-9). Le rituel hébraïque apporte même cette précision qu'on ne fait pas monter vers Yahvé des parfums « profanes » c'est-à-dire des parfums dont la composition et/ou proportion des composants ne respectaient pas les règles imposées : l'encens devait être « salé, pur, saint » (Ex 30, 34-35).

C'est la migration des populations païennes du Moyen-Orient vers l'Occident qui explique l'usage de l'encens dans la Rome impériale, un usage d'autant plus répandu qu'il s'était introduit dans le cadre de la vie sociale... pour satisfaire l'engouement d'une mode orientale.

#### L'attitude chrétienne primitive de Rome.

On comprend l'attitude originelle de la chrétienté primitive de Rome à l'égard d'un encens qui avait envahi la vie courante et prenait donc ses distances avec la sphère du sacré où Dieu recevait une louange digne de Lui. Mais la réputation donnée à l'encens était également fortement teintée de défaveur car les païens faisaient brûler des parfums devant les représentations de leurs divinités et il n'était pas question pour les chrétiens d'établir une parité cultuelle entre le Dieu créateur et de simples objets de pierre.

Un léger changement d'attitude de l'Eglise chrétienne se perçoit au IV<sup>e</sup> siècle : le paganisme s'effondre en même temps que s'établit la paix religieuse avec l'édit constantinien de

(Suite page 38)

313. L'évolution n'a toutefois pas la même portée en Orient et en Occident. En Orient, l'encensement est intégré dans la liturgie. En 390, à Jérusalem, la pèlerine occitane Ethérie écrit dans sa relation sur le rituel observé dans la basilique constantinienne de l'Anastasis qu'au milieu de « lumières innombrables » et après la psalmodie diaconale de l'office divin, « on apporte des encensoirs dans la grotte de l'Anastasis en sorte que la basilique est remplie de parfums ». Toute autre est la pensée religieuse de la chrétienté romaine. Celle-ci a surtout remarqué le lien « usage des parfums - présence du luminaire » dans les déplacements protocolaires de l'empereur et de l'impératrice, précédés d'un thuriféraire à l'encensoir fumant, suivi de sept porte-flambeaux. C'est très exactement le schéma rituel que l'*Ordo romanus I* adopte pour la procession d'entrée du pontife célébrant la liturgie stationnale. Il y a donc eu transposition d'un protocole public dans la sphère du sacré avec la connotation qui est sous-entendue : la présence de l'encens et du luminaire constitue uniquement « une marque d'honneur » pour le célébrant. Soulignons également que si le thuriféraire précède le pontife avec un encensoir (*thymiamaterium*) cela ne signifie pas qu'il y ait « encensement » selon les modalités contemporaines. L'encensoir est une urne ou une cassolette que l'on transportait à des moments prescrits et qui ne comportait pas de chaînes. Ces dernières n'équiperont l'encensoir qu'au VI<sup>e</sup> siècle, ce qui permet simultanément de comprendre le sens du codicille qu'Amalaire a ajouté en 832 à son ouvrage *De Ecclesiasticis officiis* : « l'encensement n'est pas pratiqué à Rome » !

### L'encensement des oblats.

La chrétienté carolingienne est l'initiatrice de l'évolution du rituel de l'encensement. Pénétrée par l'apport que lui procure une relecture des textes bibliques, elle voit dans l'encens qui élève ses volutes vers le Ciel, la figure de la louange chrétienne adressée à Dieu et elle l'intègre dans la liturgie de l'offrande. A quel titre ? Tout dépend de la définition que l'on assigne à la nature de l'encens.

(à suivre)